

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		9	0	9	6	0	6
attaché	A	1	0	1	1	0	1
attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
rédacteur principal de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
adjoint administratif	C	2	0	2	2	0	2
adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		25	2	27	25	0	25
ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
adjoint technique	C	8	1	9	8	0	8
adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoint technique principal de 2ème classe	C	11	1	12	12	0	12
agent de maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		6	0	6	4	0	4
éducatrice de jeunes enfants de 1ère classe	A	1	0	1	1	0	1
agent spécialisé des écoles maternelles ppal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
agent spécialisé des écoles maternelles ppal de 2ème classe	C	4	0	4	2	0	2
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		12	0	12	8	0	8
animateur	B	2	0	2	1	0	1
animateur principal de 1ère classe	B	2	0	2	1	0	1
adjoint d'animation	C	7	0	7	5	0	5

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
adjoint d'animation ppal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
garde champêtre chef principal	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>53</b>	<b>2</b>	<b>55</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>44</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la

moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				9 000,00		
1 éducatrice de jeunes enfants	A	MS	451	0,00	3-B	CDD
1 agent d'accueil agence postale	C	ADM	352	0,00	3-B	CDD
3 animatrices temps périscolaire	C	ANIM	408	0,00	3-B	CDD
5 animatrices temps périscolaire	C	ANIM	370	0,00	3-B	CDD
8 animatrices temps périscolaire	C	ANIM	357	0,00	3-B	CDD
1 intervenante éducation musicale	C	CULT	620	0,00	3-B	CDD
3 encadrantes étude surveillée	C	ENC	569	0,00	3-B	CDD
1 auxiliaire de puériculture	C	MS	360	0,00	3-B	CDD
1 apprentie CAP petite enfance	C	S		9 000,00	apprentissage	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>9 000,00</b>		

39